

## LCB-FT Réussir le KYC des personnes physiques – Instant learning

Relever le défi d'une connaissance client en conformité avec la 6ème directive

Code  
**702967**

Durée  
**3 heures / 3 heures**

Tarif Inter\*  
**399 € HT**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

### PUBLIC

Collaborateurs des services clients, support commercial, administration des ventes – Chargés de clientèle, conseillers clientèle – Equipes AML / LCBFT / LAB des entreprises assujetties à la LCB-FT : PSI, Sociétés de gestion, établissements de crédit, banques, intermédiaires financiers – CIF – CGP – IAS – IOBSP – Assureurs – Acteur de l'immobilier – Professions du droit et du notariat – Managers et collaborateurs des fonctions conformité AML – Audit et contrôle interne – Plus généralement, toute personne en contact avec la clientèle

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

### LES POINTS FORTS

Format condensé pour maximiser l'acquisition de compétences opérationnelles

Alternance d'éléments techniques et cas pratiques

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de

## Objectifs pédagogiques

- Assurer la place du KYC dans le dispositif LCB-FT
- Identifier et surmonter les difficultés classiques du KYC PP (personnes physiques)

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

### Assurer la place du KYC dans le dispositif LCB-FT

#### Etablir le KYC comme grief lors des contrôles des autorités

- Encadrer étroitement le KYC par rapport à la réglementation
- Souligner le point de focalisation des autorités lors de leurs inspections
- S'organiser pratiquement et réglementairement
- Exercices :
- Cas du blanchiment
- Cas de la lutte contre le financement du terrorisme
- Cas des sanctions internationales

#### Identifier et connaître

- Etude de cas : sanction Bred
- Analyser les revenus de l'activité (SOF) et l'origine du patrimoine du client (SOW)
- Prendre en compte la localisation du client et son activité (PTHR)
- Identifier les secteurs considérés à risque (ANR du COLB et Tracfin)

#### Préciser les exigences et les modalités de mise à jour de la connaissance client

- Lister le contrôle permanent de listes de sanctions
- Etablir la surveillance des opérations
- Exercice

formation en ligne sur votre espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## Identifier et surmonter les difficultés classiques du KYC Personnes Physiques

### Établir suffisamment et correctement le profil économique et le profil de risque LCB-FT

- Lister les erreurs dans la définition du périmètre à couvrir (prestataires, ...)
- Synthétiser les inspections en matière de KYC (banque privée, immobilier, ...)
- Retours d'expériences (banque de détail, intermédiaires financiers, ...)
- Mise en situation : de l'erreur à la bonne pratique

### Identifier et surmonter les difficultés réglementaires du KYC

- Expliquer les faiblesses et les sanctions recensées par la CNS
- Gérer le client occasionnel
- Suivre le client à distance
- Surveiller les Personnes Politiquement Exposées (PPE)
- Gérer les personnes sous sanctions internationales (Gel)
- Protéger les personnes incapables (capacité juridique)
- Quiz

### Déceler et surmonter les difficultés pratiques du KYC

- Détecter les usurpations,
- Identifier les mules
- Etablir les falsifications
- Prouver les contrefaçons
- Expliquer la fraude documentaire (nature et ampleur)
- Lister les ressources publiques pour lutter contre la fraude documentaire
- Utiliser les solutions de place disponibles (Resocom, ...)
- Appliquer le contrôle des RIB
- Exercice : vrai ou faux

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### A DISTANCE

- 2 Déc. 2026

